

Directive pour les licences

Saison 2025/26

Votre club doit faire les opérations ci-après :

A Contrôle et mutations des données

- Contrôler que les données des joueurs/-euses de votre club sont complètes dans le portail
- Biffer toute personne qui n'a plus de licence dans votre club
- Biffer toute personne qui a été transférée de votre club dans un autre club
- La liste doit être sauvegardée et bouclée.

B Licence de tous/toutes les joueurs/-euses d'une ligue/du niveau d'une catégorie

- Activer toute modification (p. ex. **promotion/relégation**) de la licence du joueur/ de la joueuse sur la liste de contrôle des licences si nécessaire.
- La licence dépendra de la ligue ou du niveau de l'équipe. La réglementation détaillée figure dans la directive "Licences et qualification de joueur saison 2025/26". Toutes les licences qui peuvent être prises en fonction de l'âge y sont mentionnées.

Tenir également compte des points suivants lors de la demande de licence :

Les licences suivantes ne peuvent pas être prises librement, elles sont automatiquement accordées en fonction de l'âge du joueur/de la joueuse mentionné/e sur le contrôle licence : Juniors B, Juniors C, Juniors D et Juniors E.

Les modifications de licences déjà prises sont possible uniquement une fois pendant le contrôle de licences du 01.05. au 31.08.2025.

Une modification ne peut plus être retroactivée sur le portail, si une licence Grand terrain est modifiée en licence Petit terrain durant le contrôle des licences en ligne.

Comme jusqu'à maintenant, rétroactiver une qualification pour Grand terrain n'est possible que pour un nombre limité de joueurs par équipe :

- par équipe des catégories Hommes et Femmes sur Petit terrain : **5 modifications**
- par équipe des catégories Hommes et Femmes sur Grand terrain : **10 modifications**

Ex : Un club a 1 équipe Hommes (LNB) sur Grand terrain et deux équipes (3^e et 4^e ligues) sur Petit terrain ainsi qu'une équipe Femmes (2^e ligue) sur Petit terrain. Cela autorise le club lors d'une seconde modification de faire au max. 25 modifications (1x10 et 3x5).

Cette modification doit être fait manuellement jusqu'au 31.08.2025 par le secrétariat de swiss unihockey, resp. du 1 au 15 janvier 2026 par le club lui-même sur son portail en tant que nouvelle qualification.

C Demande de nouvelle licence (voir sous RdM Paragraphe 12)

- Les demandes de nouvelles licences doivent être saisies sur le portail du club. Le club conserve la déclaration d'accord remplie du joueur avec la copie d'une pièce d'identité ; swiss unihockey peut demander ces deux documents en tout temps.

D Renouvellement de licence (voir sous RdM Paragraphe 12)

- Les demandes de renouvellement de licence doivent également être saisies sur le portail du club. **Le** club conserve la déclaration d'accord remplie du joueur avec la copie d'une pièce d'identité ; swiss unihockey peut demander ces deux documents en tout temps.

E Délais pour les demandes de licences

- **Le contrôle de licence doit être confirmé et conclu le 31.08.2025 dans le portail.**

Les listes de contrôle peuvent être saisies le 31.08.2025 jusqu'à 23h50 et imprimées pour des besoins personnels. Ultérieurement aucune modification ne sera possible.